

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION
CC_2023_152****OBJET :****COMMISSION 2 -
DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE -
ALIMENTATION****DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE*****TERRABUNDO - Grille
tarifaire des prestations
de restauration*****Présents au vote de la
délibération :**Titulaires et suppléants
présents : 40
Procurations : 10**Nombre de votants : 50**

L'an deux mille vingt trois, le trois juillet à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 26 juin 2023, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Pascal DELPLANQUE, Carine GAU, Michel PIQUET, Frédéric SZYM CZAK, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, Guillaume FLUET, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Yves LEFEBVRE, procuration à Luc FOUTRY
Jean-Louis DAUCHY, procuration à Michel DUPONT
Cathy POIDEVIN, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Sylvain PEREZ, procuration à Arnaud HOTTIN
Christian DEVAUX, procuration à Patrick LEMAIRE
Ludovic ROHART, procuration à Thierry BRIDAULT
Gilda GRIVON, procuration à Michel PIQUET
Coralie SEILLIER, procuration à Bernard CHOCRAUX
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Didier WIBAUX, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 3 juillet 2023

Délibération CC_2023_152

COMMISSION 2 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ALIMENTATION

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

TERRABUNDO - Grille tarifaire des prestations de restauration

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article

L4251-17 du Code Général des Collectivités Territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire,

Vu la délibération CC_2022_202 du 17 octobre 2022 approuvant la gestion du bâtiment « la Passerelle » en régie pendant la 1ère phase d'exploitation et approuvant l'organisation de la gestion de « la Passerelle » conformément au budget prévisionnel intégré à l'étude sur son modèle économique,

Vu la délibération CC_2022_270 du Conseil communautaire du 12 décembre 2022 relatif à la détermination de la grille tarifaire de TERRABUNDO et au détail des prestations.

Vu la délibération CC_2023_098 du Conseil communautaire du 22 mai 2023 relative à la mise à jour de la grille tarifaire des prestations.

Considérant la nécessité de compléter cette grille.

Vu l'avis de la Commission 2 - Développement économique, alimentation et agriculture lors de sa séance du 21 juin 2023.

Lors de la séance du 12 décembre 2022, le Conseil communautaire avait défini une grille tarifaire des prestations de TERRABUNDO.

Cette grille a été affinée et complétée, afin de définir de manière exhaustive la liste des prestations offertes aux entreprises, lors du Conseil communautaire du 22 mai 2023.

Il y a lieu d'y ajouter une grille tarifaire relative aux prestations de restauration.

Cette grille tarifaire est annexée à la présente délibération.

Un arrêté du Président crée la régie de recettes destinée à encaisser les recettes liées à l'exploitation de TERRABUNDO. Il est précisé que les recettes seront encaissées par un paiement en ligne.

Où l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS) :

- ***De modifier la délibération CC_2023_098 du Conseil communautaire du 22 mai 2023 relative à la mise à jour de la grille tarifaire des prestations pour TERRABUNDO.***
- ***D'approuver la grille tarifaire relative aux prestations de restauration, en vue de l'exploitation de « TERRABUNDO », telle que figurant en annexe de la présente délibération.***
- ***D'autoriser la mise en œuvre des services prévus et de commercialiser lesdits services,***
- ***D'autoriser son Président à signer tout document afférent à ce projet.***

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le

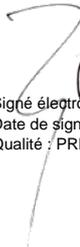
ID : 059-200041960-20230703-CC_2023_152-DE



Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY


Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 06/07/2023
Qualité : PRESIDENT



Grille tarifaire TERRABUNDO

Tous les tarifs sont exprimés en € HT (TVA applicable à 20%)

Légende Tarif validé en commission de Mai 2023

	SALLES	M ²	Type de compte	TARIF par salle de réunion					
				1 HEURE	1/2 JOURNEE 8h30-12h30 ou 14h-18h30	1 JOUR 8h30-18h30	1 SEMAINE	1 MOIS	
Salle de réunion	Le Hameau - RDC	Salle de réunion 12 personnes - Paille	28	(1)	40	110	180	800	2900
	Le Hameau -1er	Salle créativité 14 personnes - Créativité	45	(1)	55	130	250	1100	4000
	Le Hameau -1er	Salle de réunion 7 personnes - Bois	20	(1)	30	80	140	650	2250
	Le Hameau - 2ème	Salle réunion 12 personnes - Terre - Dédiée aux résidents	31	(1)	35	90	160	700	2400

	SALLES	M ²	Type de compte	TARIF par salle événementielle										
				SOIREE 18h-22h	1/2 JOURNEE 8h30-12h30 ou 14h-18h30	1 JOUR 8h30-18h30	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS	5 JOURS	10 JOURS	15 JOURS	20 JOURS	
Événementiel	La Place	Salle La Place	190	(1)	550	550	1000	1800	2700	3600	4000	8000	12000	14000
	La Place	Amphithéâtre	19	(1)	350	350	500	900	1350	1800	2000	4000	6000	7000
	La place	Cafétéria	37	(1)	280	280	400	720	1080	1440	1600	3200	4800	5600

	SALLES	M ²	Type de compte	TARIF par formule événementielle										
				SOIREE 18h-22h	1/2 JOURNEE 8h30-12h30 ou 14h-18h30	1 JOUR 8h30-18h30	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS	5 JOURS	10 JOURS	15 JOURS	20 JOURS	
Événementiel	Formule événementielle	Salle La Place + Cafétéria	227	(1)	650	650	1200	2150	3250	4300	4800	9600	14400	16800
	Formule événementielle	Salle La Place + Amphi	209	(1)	700	700	1300	2340	3510	4680	5200	10400	15600	18200
	Formule événementielle	Salle La Place + Cafétéria + Amphi	246	(1)	800	800	1500	2700	4050	5400	6000	12000	18000	21000
	Formule événementielle	Salle La Place + Cafétéria + Amphi + Le Lab + Salle Paille	398	(1)	1000	1000	1900	3400	5150	6850	7600	15200	22800	26600
	Formule événementielle	Salle La Place + Cafétéria + Amphi + Le Lab + Salles Paille, Créativité, Bois	463	(1)	1150	1150	2200	3960	5940	7920	8800	17600	26400	30800

	SALLES	M ²	Type de compte	TARIF par poste									
				1 HEURE	1/2 JOURNEE 8h30-12h30 ou 14h-18h30	1 JOUR 8h30-18h30	1 SEMAINE	2 SEMAINES	1 MOIS	Carte 05 jours	Carte 10 jours	Carte 20 jours	
Coworking	Le Hameau	Coworking	77	(1)	5	15	20	80	120	150	80	120	150
	La Forge	Espace Le lab - version coworking avant machines	93	(1)	5	15	20	80	120	150	80	120	150

	SALLES	M ²	Type de compte	TARIF par poste (tables et chaises en supplément)								
				1/2 JOURNEE 8h30-12h30 ou 14h-18h30	1 JOUR 8h30-18h30	1 SEMAINE	2 SEMAINES	1 MOIS	Carte 05 jours	Carte 10 jours	Carte 20 jours	
Atelier	La Forge	Atelier	31	(1)	20	25	190	280	350	190	280	350

	SALLES	M ²	Type de compte	TARIF par poste					TARIF dégressif prestation bureau complet					
				SEMAINE	MOIS	TRIMESTRE	SEMESTRE	ANNEE	SEMAINE	MOIS	TRIMESTRE	SEMESTRE	ANNEE	
Bureaux	La Forge	Bureau 4 personnes	26	(1)	100	250	750	1500	3000	Tarif dégressif non applicable				
	La Forge	Bureau 4 personnes	26	(1)	100	250	750	1500	3000					
	La Forge	Bureau 4 personnes	26	(1)	100	250	750	1500	3000					
	Le Hameau	Bureau 3 personnes	21	(1)	150	350	1050	2100	4200	Tarif dégressif non applicable				
	Le Hameau	Bureau 1 personne	10	(1)	150	350	1050	2100	4200					
	Le Hameau	Bureau 1 personne	10	(1)	150	350	1050	2100	4200					
	Le Hameau	Bureau 5 personnes	35	(1)	150	350	1050	2100	4200	650	1550	4650	9300	18600
	La Forge	Bureau 3 personnes	20	(1)	100	250	750	1500	3000	Tarif dégressif non applicable				
	La Forge	Bureau 2 personnes	18	(1)	100	250	750	1500	3000					
	La Forge	Bureau 3 personnes	20	(1)	100	250	750	1500	3000					

	Type de compte	TARIF					
		MOIS	TRIMESTRE	SEMESTRE	ANNEE		
Domiciliation	1 salle de réunion 1 fois par trimestre	Sans gestion de courrier (sans scan ni renvoi)	(1)	20	60	120	240
		Avec gestion de courrier (avec scan et renvoi)	(1)	30	90	180	360

	TARIF
Formation	100

Lexique

type de compte Comptes comptables repris dans l'arrêté de régie
 (1) 70688 – Autres prestations de services
 (2) 7088 – Autres produits d'activités annexes

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 059-200041960-20230703-CC_2023_152-DE

Grille tarifaire Restauration TERRABUNDO

Tous les tarifs sont exprimés en € HT et TTC (TVA applicable à 10%)

	INCLUS	Type de compte	TARIF HT	TARIF TTC	
Petit déj	Accès internet, accès cafétéria & salon	Expresso bio	(1)	2,27	2,5
		Thé bio	(1)	2,73	3
		Viennoiserie	(1)	1,09	1,2
		Formule Petit Déjeuner 1 (1 Expresso bio et 1 viennoiserie au choix)	(1)	3,09	3,4
		Formule Petit Déjeuner 2 (1 thé bio et 1 viennoiserie au choix)	(1)	3,91	4,3

Lexique

type de compte

(1)

(2)

Comptes comptables repris dans l'arrêté de régie

70688 – Autres prestations de services

7088 – Autres produits d'activités annexes

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2023_152
Objet :	CC_2023_152_TERRABUNDO_Grille_tarifaire_des_prestations_de_restaurant
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-07-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-200041960-20230703-CC_2023_152-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20230703-CC_2023_152-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2023_152_TERRABUNDO_Grille_tarifaire_des_prestations_de_restaurant.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20230703-CC_2023_152-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	148.3 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Terrabundo_Grille_tarifaire.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20230703-CC_2023_152-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	188.4 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Grille tarifaire Restauration Terraundo.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20230703-CC_2023_152-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	131.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	6 juillet 2023 à 15h24min18s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	6 juillet 2023 à 15h24min22s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marjorie
En attente de transmission	6 juillet 2023 à 15h24min24s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 juillet 2023 à 15h24min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 juillet 2023 à 15h24min46s	Reçu par le MI le 2023-07-06